

Concours de bourses étudiantes pour présentation à un congrès ou colloque national ou international

Le Réseau de recherche en sécurité routière (RRSR) du Québec tient à soutenir les étudiants afin de favoriser la présentation à un congrès ou colloque national ou international. Ce concours se déroule deux fois par année au printemps et à l'automne.

Les étudiants dont la candidature sera retenue par le comité d'évaluation des demandes pourront recevoir un montant maximal de 1000 \$. Deux bourses pourront être remises à chaque concours.



RÉSEAU DE RECHERCHE
EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'étudiant doit être membre du RRSR* et doit être dirigé par un chercheur membre du RRSR*

- La présentation doit découler de travaux effectués dans le cadre des études de l'étudiant réalisées sous la supervision d'un chercheur membre du RRSR;
- L'étudiant doit être premier auteur;
- L'étudiant devra fournir la preuve d'acceptation du congrès lorsque disponible.

PROCÉDURE D'EXAMEN DES DOSSIERS

Les dossiers seront évalués par un jury composé de membres du RRSR et d'autres institutions.

Les critères suivants seront considérés lors de l'évaluation des dossiers :

- La qualité du résumé (70 %);
- L'importance du congrès en lien avec le secteur de recherche concerné (15 %);
- L'importance du réseautage effectué lors du congrès (15 %);
- Les congrès internationaux seront priorisés (à noter que c'est la nature du congrès qui est évaluée et non pas sa localisation ; p. ex., un congrès international peut avoir lieu au Canada);
- Les présentations orales seront priorisées.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription dûment complété et signé;
- L'abrégé proposé;
- La preuve de soumission et éventuellement d'acceptation du congrès;
- La preuve d'acceptation devra être fournie dès qu'elle sera reçue.

L'annonce des récipiendaires des bourses se fera un mois après la fin du concours. Les modalités de versement de la bourse seront envoyées aux étudiants dont les candidatures seront sélectionnées.

DATE LIMITE 2^e CONCOURS
29 septembre 2017
Période couverte : 1^{er} juillet 2017
au 31 décembre 2017
(Deux bourses pourront être remises)

À NOTER : Les récipiendaires de bourses s'engagent à remercier le Réseau de recherche en sécurité routière du Québec dans leur présentation, à envoyer leur présentation à la coordonnatrice du Réseau après la conférence et, possiblement, à en faire une courte présentation lors d'un événement organisé par le Réseau (p. ex., journée annuelle). Les récipiendaires s'engagent aussi à fournir une photographie qui pourra être incluse sur le site Web du Réseau.

PERSONNE RESSOURCE

Les demandes d'information et les dossiers devront être soumis à [Lidia Corado](#), coordonnatrice du RRSR du Québec.

* Pour devenir membre du RRSR, contactez [Lidia Corado](#).